Déclaration de M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des affaires étrangères, en réponse à une question sur la situation migratoire aux frontières de l'Union européenne et le conflit en Syrie, à l'Assemblée nationale le 3 mars 2020.

2020-03-03

Monsieur le Député,

Vous avez raison de souligner que les intérêts et les valeurs de l'Europe sont directement en jeu - directement en jeu - dans la crise qui se déroule à Idlib. D'abord parce qu'une fois encore, ce sont les populations civiles qui souffrent les premières, dans des conditions extrêmes, otages d'un jeu condamnable de puissances cyniques.

Ensuite, parce que cette offensive, si elle se poursuit, fait peser un risque de dispersion des éléments terroristes qui se trouvent aujourd'hui à Idlib. Ensuite, parce que les décisions de la Turquie, dans le contexte de l'offensive en cours, ont des conséquences migratoires très négatives pour la Grèce et pour les pays riverains, en particulier pour la Bulgarie.

Depuis le début de cette crise, Monsieur le Député, nous ne sommes pas en ordre dispersé au niveau européen. Les Européens ont déjà eu l'occasion d'affirmer une position unique lors du Conseil européen du 20 février dernier au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement. Et nous avons élaboré, au niveau des ministres des affaires étrangères, l'agenda d'une désescalade qui puisse répondre à la fois à la situation immédiate, par l'ouverture des accès humanitaires, par le retour au dispositif de Sotchi, par le respect par la Turquie des engagements pris en septembre 2016. Nous avons aussi décidé, ensemble, de nous réunir, les ministres des affaires étrangères vendredi, et auparavant les ministres de l'intérieur demain, pour élaborer, en réponse à la demande des Grecs, des positions communes de soutien pratique, concret, aux difficultés que rencontre la Grèce aujourd'hui. On sera amené à les faire connaître à ce moment-là.

Mais au-delà de cela, Monsieur le Député, il faut revenir à la cause. La cause, c'est la crise en Syrie et la réponse à cette crise ne pourra pas être militaire, elle ne pourra être que politique. Il importe que le comité constitutionnel aujourd'hui en panne à Genève puisse se réunir pour ouvrir des perspectives plus sereines.

Source https://www.diplomatie.gouv.fr, le 11 mars 2020

Source : https://www.vie-publique.fr/discours/273830-jean-yves-le-drian-03032020-migration